

Les dirigeants libanais que j'ai rencontrés ont beaucoup insisté sur le fait que les dommages causés à leur pays par cette intervention sont hors de proportion avec les opérations terroristes ayant leur source au Liban. Il est vrai que l'O.L.P. et Israël ont réduit considérablement ces activités dernièrement, ce dont on ne peut que se féliciter. Mais si la situation venait à se détériorer à nouveau, il nous faudrait manifester clairement notre désapprobation, quel que soit le coupable.

Pour venir en aide au Liban là où nous le pouvons, nous devons continuer à appuyer tous les efforts déployés sur le plan international, y compris la Force intérimaire des Nations unies au Liban, pour permettre au gouvernement libanais de reprendre en mains le Sud-Liban. L'activité incessante des groupes armés palestiniens et des milices soutenues par Israël favorise le maintien d'un climat d'incertitude et de tension. Il en va de même de l'arrivée signalée de contingents en provenance de l'Iran. Nous devons rester disposés à nous associer aux efforts valables déployés à l'échelle internationale pour aider ce pays à retrouver son intégrité territoriale et à soulager ses citoyens des misères et des vicissitudes des dernières années.

Jérusalem

Je me suis abstenu jusqu'ici de faire état de la question de Jérusalem. Dans mon rapport provisoire, j'avais recommandé de laisser à Tel-Aviv l'ambassade du Canada en Israël en attendant que soit précisé le rôle de Jérusalem dans un éventuel règlement de paix global, durable et équitable, entre Israël et ses voisins arabes. Une fois le règlement intervenu, la question de l'ambassade pourrait alors être examinée à la lumière des dispositions de ce règlement. J'aimerais maintenant formuler quelques observations sur l'avenir de Jérusalem, ainsi que m'y autorise la mandat élargi qui m'a été confié. En résumé, j'estime que la question de l'avenir de la ville doit être décidé d'un commun accord à l'occasion d'un règlement de paix global négocié. L'avenir de Jérusalem ne saurait être dissocié du différend israélo-arabe ni de son statut religieux unique.

Cette ville a ses particularités qui la différencient des autres territoires contestés qui ont été occupés en 1967. Symbole affectif et politique pour les Israéliens, les Palestiniens et les autres Arabes, elle a une grande importance